

Site internet officiel : www.louzac-saint-andre.fr

LE MOT DU MAIRE Depuis vingt cinq ans cette Lettre mensuelle essaie de vous apporter toutes les informations utiles sur la vie communale. Dans les dernières années, pour les habitants plus « branchés », ont été ouverts un site internet et un compte facebook. Désormais le **dispositif de communication municipale** est complété par l'application Intramuros à installer sur son smartphone (voir plus bas pour les modalités). C'est donc tout un panel qui vous est offert ; à chacun de choisir le support qu'il lui convient le mieux.

La mise à disposition de la plus large information est d'autant plus nécessaire en ces périodes de crise majeure. Même si on peut être submergé de données par les médias nationaux, il est bon de pouvoir les décliner localement afin qu'elles soient mieux comprises et donc suivies.

Depuis 1995, je pense que c'est la deuxième fois que communiquer largement est aussi essentiel. La première était sans conteste possible la tempête de 1999. Ce fut un évènement brutal, soudain et dont les conséquences dans notre vie quotidienne furent assez rapidement connues. Contrairement à aujourd'hui où **la Covid-19 impacte non seulement notre modèle sanitaire mais a des conséquences funestes sur l'économie et crée un malaise profond dans la population**, dans son rapport à l'autre.

Alors que nous devrions tous nous rassembler pour trouver les meilleures solutions pour surmonter ce qui est notre première crise majeure du 21^{ème} siècle, on a l'impression que régulièrement de l'huile est mise sur le feu. Alors que **c'est la concorde nationale qui devrait être l'unique préoccupation** jusqu'en haut lieu, les faits viennent en contradiction. Et **c'est le seul bon sens qui devrait être privilégié !**

Ce mois de décembre qui débute doit être une période de trêve politique afin tout d'abord de permettre à tous, et plus particulièrement à tous ceux que le confinement et les mesures de restriction ont mis à mal, de **reprendre espoir en l'avenir**. Noël 2020 ne sera pas comme ceux d'avant mais il doit absolument être un moment particulier pendant lequel chacun pourra **avoir le cœur et l'esprit plus serein**.

Lilian JOUSSON

INTRAMUROS

Le 02 novembre, la Commune a lancé Intramuros, son **application gratuite à télécharger sur les smartphones**.

Avec Intramuros c'est **l'actualité communale en direct que chacun peut recevoir**. Les associations et professionnels de la Commune ne s'y sont pas trompés : la plupart sont présents sur l'application. Et les informations sont régulièrement mises à jour.

Au 1^{er} décembre on compte déjà une centaine d'« abonnés ». Alors n'hésitez pas à les rejoindre sur Intramuros. Et c'est grauit.

Comment l'obtenir → En téléchargeant l'application mobile Intramuros avec son smartphone sur le Play Store (Android) ou l'Apple store (Apple).

Comment recevoir les actualités → En se rendant sur l'application, en sélectionnant la Commune de LOUZAC SAINT ANDRÉ et en acceptant de vous abonner aux notifications (ou en cliquant sur la cloche jaune à côté de la Commune).

Combien cela coûte → Rien à l'utilisateur puisque c'est la Commune qui est abonnée au prestataire.

MAIRIE

En décembre les services administratifs de la mairie seront fermés au public **du mercredi 23 à 12 H au lundi 28 à 9 H**.

CHRYSANTHÈMES

Merci à l'entreprise ROUSSEAU de Châteauneuf qui a fait don de chrysanthèmes aux communes des alentours.

Merci également à l'Ibérica pour avoir fleuri devant le commerce avec ses invendus.

CIMETIÈRES

Des espaces dédiés pour mettre les déchets sont installés dans chaque cimetière. Merci de les respecter.

TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (**les mettre la veille au soir après 20 H**) :

- lundi 14 décembre
- lundi 28 décembre

C.N.R.A.C.L.

En vue des élections de mars 2021, les retraités de la C.N.R.A.C.L. peuvent consulter en Mairie la liste électorale pour vérifier leur inscription.

PAROISSE

Pas de messe en décembre.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Réouverture au public le lundi de 14 H à 17 H à partir du 07 décembre.

DÉCORATIONS DE NOËL

Félicitation à l'Ibérica pour avoir orné ses vitrines d'une **fresque enneigée** du plus bel effet.

Un **petit décor de Noël** conçu par Nicole CLÉMENT devant les commerces, et des **paquets cadeaux** réalisés en lien avec les enfants des écoles viendront également égayer un peu la commune.

En espérant, bien sûr qu'il n'y ait pas d'actes de malveillance !

Le temps a manqué pour faire plus cette année, mais des idées sont dans les cartons pour l'année prochaine.

FRUITS ET LÉGUMES

L'Ibérica propose deux fois par semaine (mardi et vendredi) **des paniers de fruits et légumes au prix de 20 €.**

Nécessité de réserver 24 heures avant le jour de livraison soit en venant au commerce, soit en téléphonant (☎ 05.45.82.93.44)

DÉMARCHAGES

Attention, la période peut être propice à des **démarchages abusifs et même délictueux**. Il faut donc faire preuve de la plus extrême prudence d'autant que, COVID oblige, les pompiers ne feront pas de porte à porte cette année pour vendre leur calendrier.

L'arrivée prochaine de la fibre peut générer également de faux démarcheurs. Alors il faut être vigilant, leur demander les preuves de leurs qualités professionnelles et **avertir, en cas de doute, la gendarmerie ou la mairie.**

CHASSE

Si pendant le confinement la chasse dite «de loisir» a été interdite (depuis le 28 novembre elle est de nouveau permise mais sous conditions), les battues au gros gibiers ont été autorisées afin de limiter la prolifération de sangliers et chevreuils et limiter ainsi les dégâts qu'ils peuvent provoquer sur les cultures. Il faut en effet savoir que ce sont les Sociétés de chasse qui remboursent aux agriculteurs les dégâts éventuels.

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 16 novembre

- **Gestion des Eaux Pluviales Urbaines** → Validation de la proposition de la CLECT du 1^{er} octobre 2020 quant au transfert de la compétence à Grand Cognac et au conventionnement avec la commune.
- **Fibre** → Adoption des compléments d'adressage au recensement réalisés par AXIONE pour une couverture intégrale du territoire communal.
- **Loyers commerciaux** → En raison du confinement et afin de compenser la fermeture totale ou partielle des quatre commerces locataires de la commune, exonération des loyers de novembre, voire décembre, au prorata des jours de fermeture imposés par l'Etat.
- **Loyer de l'Ibérica** → Revalorisation de 0,18% à compter du 1^{er} janvier 2021.
- **Salle des fêtes** → Reconduction de la convention d'occupation par Mme PELLERIN jusqu'au 31 août 2021.
- **Temps scolaire** → Accord à la demande de l'école primaire pour une modification des horaires à compter de septembre 2021 sous réserve de l'accord de l'administration.
- **Savoirs Faire du Cognac** → Désignation de Samuel TURPEAU comme représentant communal au sein de l'association.
- **Schéma de Cohérence Territoriale** → Adoption d'une motion pour défendre les objectifs proposés dans ce document de planification.

CHAUFFAGE ET PRÉCAUTIONS

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel car il n'a pas d'odeur et ne se voit pas.

Précautions à prendre :

- faire vérifier et entretenir chaudières et chauffage d'appoint chaque année ;
- aérer les pièces au moins dix minutes chaque jour ;
- respecter le mode d'emploi des appareils de chauffage.

VOTER EN 2021

Initialement prévues en mars, les élections pour élire les conseillers départementaux et régionaux devraient être repoussées en juin.

Si vous êtes déjà inscrit(e) sur les **listes électorales de LOUZAC SAINT ANDRÉ**, vous pourrez voter sur la Commune. Si ce n'est pas encore le cas vous devez **vous présenter à la Mairie muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.**